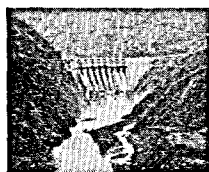




Le Canada décroche le contrat pour la centrale hydro-électrique de Chamera II en Inde



Le groupe Indo-Canadian Hydro Consortium (IHC) s'est vu attribuer un contrat par la National Hydroelectric Power Corporation (NHPC) de New Delhi pour la construction de la centrale de Chamera II. La nouvelle centrale de 300 MW, dont le coût a été évalué à 0,55 milliard de dollars, sera aménagée dans le Nord de l'État d'Himachal Pradesh.

Le consortium, qui est dirigé par la société indienne Jaiprakesh Industries, comprend les sociétés SNC-Lavalin, Acres International et GE (Canada) International.

Il y a 11 jours, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a signé avec NHPC une convention de prêt en vertu de laquelle 175 millions seront engagés dans la construction de la centrale Chamera II. Jusqu'à maintenant, la SEE a approuvé pour quelque 700 millions de dollars de prêts pour des projets de construction ou de rénovation de centrales électriques en Inde.

Les installations hydro-électriques de Chamera, situées sur le fleuve Ravi, ont l'un des potentiels hydro-électriques les plus importants en Inde. Dans le cadre de la construction de la centrale Chamera I, une coentreprise, dont SNC-Lavalin faisait partie, a signé un contrat de fournitures de biens et de services d'une valeur de 640 millions de dollars. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) et la SEE ont toutes deux participé au financement de cette centrale de 540 MW, dont la construction a été achevée en 1994.

Soutien important du Canada

Depuis le milieu des années 80, les hauts-commissaires, les délégués commerciaux et les agents commerciaux du Canada affectés en Inde soutiennent les activités de commercialisation des entreprises canadiennes en communiquant, aux stades de l'examen des propositions et de l'adjudication des marchés, avec le

ministre fédéral indien responsable du secteur de l'électricité et, dans l'État d'Himachal Pradesh, avec le premier ministre, le ministre responsable du secteur de l'électricité, le premier secrétaire et d'autres hauts fonctionnaires.

Le Canada a également manifesté son intérêt dans la construction de la centrale de Chamera II à l'occasion de missions en Inde de haut niveau, notamment la mission d'Équipe Canada dirigée par le premier ministre Chrétien en 1996 et la visite du gouverneur général en 1998.

D'affirmer le vice-président directeur de SNC-Lavalin, M. Klaus Triendl : « Le Canada a réussi à décrocher un marché dans le cadre d'un appel d'offres international, l'emportant sur le consortium européen dirigé par la société suédoise Skanska. Nous sommes ravis que le travail d'équipe avec nos partenaires indiens et canadiens ait si bien porté fruits! ».

Pour tout renseignement sur le contrat, communiquer avec le vice-président de SNC-Lavalin, M. Peter Langlais, tél. : (514) 393-1000, téléc. : (514) 395-9545.

Une mission 'électrisante' visera de gros débouchés en Inde

Suite aux élections de cet automne et la nouvelle stabilité politique au pays, le gouvernement indien a réitéré son intention d'accorder la priorité à l'aménagement d'infrastructures de base, dont des centrales électriques.

Le ministre fédéral de l'électricité, M. P. R. Kumaramangalam, a indiqué que l'on estimait à 84 000 MW le potentiel hydro-électrique de l'Inde (dont 25 % serait dans l'État d'Himachal Pradesh) et soulignait le désir de travailler avec le Canada à la mise en valeur des ressources hydroélectriques.

Le secteur de l'électricité en Inde (toutes sources) est l'un de ceux qui progresse le plus rapidement au monde. La demande d'électricité y croît de 8 % par année. À l'échelle du pays, l'insuffisance de production s'élève de 10 % à 20 %.

La demande d'équipements pour la production d'électricité a été évaluée à 5 milliards de \$US par an dont 10 % pourrait être comblée par des importations. On prévoit d'accroître la capacité installée de plus de 140 000 MW d'ici 2010 (supérieure à la capacité installée totale du Canada). En plus de devoir construire de nouvelles centrales, l'Inde devra rénover les installations existantes.

Pour exploiter le potentiel de ce marché, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) parrainera une mission en Inde, en janvier 2000.

Pour tout renseignement sur les débouchés en Inde ou sur la participation à cette mission, communiquer avec la Direction générale de l'Asie du Sud, MAECI. tél. : (613) 996-0917, téléc. : (613) 996-5897, courriel. : psa@dfait-maeci.gc.ca